

## Développement durable des coopératives agricoles, jusqu'à la notation....

### La démarche

La démarche « notation développement durable » constitue un thème majeur du contrat d'objectif de Coop de France pour le développement agricole rural 2009-2013. Après une phase expérimentale de 2 ans, avec le soutien du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche (CASDAR), elle est devenue le modèle « DeeppCoop de France® », marque déposée depuis avril 2009. Ce modèle de notation est une adaptation aux spécificités coopératives du « Deepp model® » de BMJ ratings (agence de notation extra financière) qui a apporté son expertise et son retour d'expérience en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de développement durable (DD).

Les coopératives ayant participé au projet pilote ont contribué à rendre le modèle opérationnel. L'article paru dans « campagnes et environnement n°4 » de septembre 2008 en témoigne.

Au-delà de la comparabilité entre entreprises à forme coopérative et entreprises à forme non-coopérative (entreprises de capitaux), il s'agit d'intégrer les spécificités de la coopération agricole pour rendre le service coopératif adapté aux enjeux du développement durable.

- La gouvernance et le fonctionnement participatif,
- La place de l'adhérent sociétaire, client et fournisseur à la fois sur le plan économique.

- La territorialité (dimension sociétale forte).

La responsabilité sociétale affichée implique de créer les conditions de débats, voire d'identifier et de définir le spectre des parties prenantes en relation avec la coopérative, d'anticiper d'éventuels conflits.

Cette démarche permet de crédibiliser l'action de la coopérative surtout lorsqu'elle choisit d'aller à la notation.

La notation selon la méthodologie « DeeppCoop de France® » est la phase ultime de la démarche développement durable. Elle intervient après la phase d'évaluation qui aura cartographié les risques « extra-financiers ».

De façon à apprécier au mieux la relation « enjeux-attente des parties prenantes » qui permettra d'évaluer la pertinence des réponses, il est nécessaire de connaître les fondements de la notation « DeeppCoop de France® ». Ils reposent sur l'évaluation de 6 domaines, à travers 7 principes de gestion.

Les 6 domaines évalués selon les critères de qualification des risques retenus sont :

- La gouvernance
- Les ressources humaines
- La relation client
- Les fournisseurs et sous-traitants
- La société civile
- L'environnement

Les 7 principes de gestion sont :

- La valeur du leadership

- L'organisation de la responsabilité
- La transparence des informations
- L'engagement vers les parties prenantes ou intéressées
- Le contrôle indépendant
- L'innovation
- La vision de long terme

Chaque domaine est évalué en fonction des parties prenantes identifiées, par rapport aux enjeux propres à la coopérative et à ceux du secteur d'activité agricole sur une échelle à 4 niveaux :

- Enjeu fort : l'attente des parties prenantes est forte et l'entreprise dispose de la marge de manœuvre pour y répondre
- Enjeu faible : l'attente des parties prenantes est faible et l'entreprise ne dispose pas nécessairement de la marge de manœuvre nécessaire pour y répondre
- Enjeu moyen : l'attente des parties prenantes et/ou la marge de manœuvre de la coopérative sont modérées
- Enjeu non significatif : l'attente des parties prenantes et/ou la marge de manœuvre de la coopérative sont non significatives.

### DeeppCoop et les outils de diagnostic

Le modèle « DeeppCoop de France® », constitue un outil de diagnostic transversal permettant

l'appréciation de la performance managériale de la coopérative à tous les niveaux :

1. le niveau de gouvernance (orientation stratégique, prise de décision, mise en œuvre de la stratégie, contrôle de gestion).
2. le niveau de management (pilotage de performance DD, reporting quantitatif et qualitatif, certifications, bonnes pratiques etc.).
3. Le niveau opérationnel (conduite, et reporting etc.).

## Un processus qualitatif

Il est aussi un outil de communication interne et externe par la circulation de l'information à travers le reporting.

L'application du modèle se fait par l'agrégation des matrices de chaque domaine.

Le processus qui se déroule en 4 étapes est qualitatif, il repose sur des diligences et des entretiens, puis sur l'analyse, la cartographie et l'application du modèle d'évaluation.

Les 4 étapes sont :

- La collecte des données
- Les entretiens et diligences
- L'analyse
- La restitution





In fine, la notation des performances de chaque domaine et de chaque principe de gestion est consolidée pour déterminer la note globale.

La notation selon « DeepCoop de

France® » peut se faire quel que soit l'avancement du projet « développement durable » (diagnostic, définition de la stratégie..), car elle s'intègre aussi bien dans le plan d'action et d'amélioration, que dans le plan de suivi de la performance « Développement Durable », pour pouvoir s'étalonner par rapport à d'autres coopératives agricoles, voire à d'autres entreprises.

D'autres types de diagnostics sont utilisés par les coopératives et notamment 3D (destination Développement durable) développés par le réseau des Fédérations régionales et inter-régionales. Ces deux outils sont complémentaires et feront l'objet d'une convention de partenariat entre Résaudit et Union Services Coop de France pour répondre au mieux aux besoins des différentes coopératives.

Principes DD \ Critères RH	Critères RH			
	Capital humain	Cohésion sociale	Rétributions socio / économiques	Conditions et temps de travail
1 Valeurs du leadership		7	6	7
2 Organisation de la responsabilité	8		7	8
3 Transparence des informations	8		8	7
4 Engagement pour stakeholders	4	6		10
5 Contrôle indépendant			9	9
6 Innovation	5	8	8	
7 Vision de long terme	7			6

	Enjeu important (pondération : 10)		Enjeu faible (pondération : 1)
	Enjeu moyen (pondération : 3)		Enjeu non significatif (pondération : 0)

### Contacts :

Rémi Pléau : remi.pleau@union-services.coop

Mireille Riclet : mireille.riclet@coopdefrance.coop